

Protocoles de suivi des indicateurs de biodiversité



Suivi de l'avifaune

- **Partenaire Symbiose :**

Le suivi de cet indicateur est réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux de Champagne Ardenne



- **Objectif du suivi :**

L'objectif est d'estimer l'incidence du programme Symbiose sur l'avifaune typique de la Champagne crayeuse. L'étude consistera à suivre l'évolution interannuelle (minimum 5 ans) des populations d'oiseaux communs et de la comparer aux résultats régionaux et nationaux.

- **Méthodologie :**

Le suivi est fait en réalisant des points d'écoutes utilisant la méthodologie des STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Commun par Echantillonnage Ponctuel Simple). Ce protocole, décrit par le MNHN (Muséum national d'histoire naturelle), permet un échantillonnage rapide et s'inscrit dans un programme de portée nationale.

La méthode s'applique sur 12 carrés STOC de 2 x 2 km (soit 120 points d'écoute) répartis sur le périmètre d'étude Symbiose et permettra d'évaluer les tendances des quinze espèces plus abondantes.

- **Période de réalisation :**

Le suivi est réalisé en 12 sorties (6 passages précoces et 6 passages tardifs) entre début avril et le 15 juin.



Crédit : J.-L. Gosse

Association Symbiose :

03 26 04 75 09

www.symbiose-biodiversite.com - contact@symbiose-biodiverste.com

Suivi des pollinisateurs

- **Partenaire Symbiose :**

Le suivi de cet indicateur est réalisé par le Réseau Biodiversité pour les abeilles



- **Objectif du suivi :**

L'objectif est d'estimer l'incidence du programme Symbiose sur les pollinisateurs. L'étude consistera à suivre l'évolution interannuelle (minimum 5 ans) des populations de pollinisateurs en fonction des mesures mises en place pour améliorer la biodiversité et de les comparer aux grandes tendances nationales.

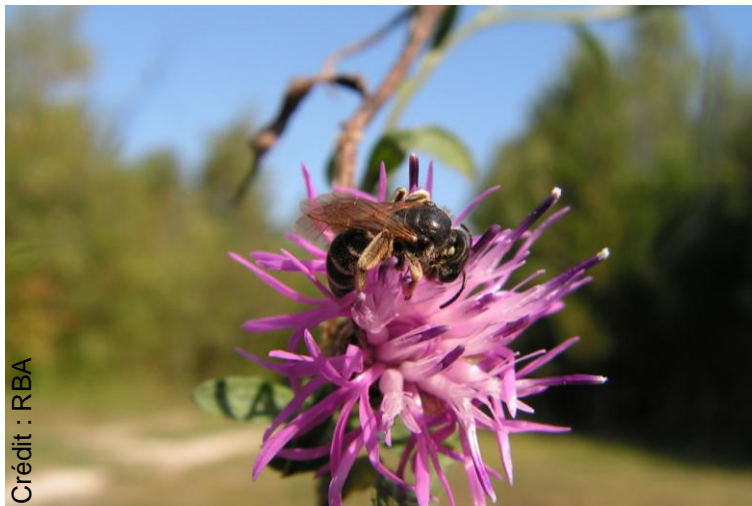
- **Méthodologie :**

Le suivi est réalisé par le dénombrement des pollinisateurs (Abeilles domestiques, Bourdons, apoïdes sauvages et autres pollinisateurs) lors d'un déplacement linéaire de 10 minutes (un transect).

La méthode utilise 6 mailles de 2 x 2 km représentant chacune 5 à 10 transects, soit au total une quarantaine de transects parcourus sur le périmètre Symbiose.

- **Période de réalisation :**

Le suivi est réalisé sur cinq mois de mai à septembre à raison d'un passage par mois sur l'ensemble des transects.



Association Symbiose :

03 26 04 75 09

www.symbiose-biodiversite.com - contact@symbiose-biodiverste.com

Suivi de densité de perdrix grise

- **Partenaire Symbiose :**

Le suivi de cet indicateur est réalisé par la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne



- **Objectif du suivi :**

L'objectif est d'estimer l'incidence du programme Symbiose sur une espèce d'intérêt cynégétique emblématique de la petite faune de plaine. L'étude consistera à suivre l'évolution interannuelle des populations de perdrix grises en fonction des mesures mises en place pour améliorer la biodiversité.

- **Méthodologie :**

Le suivi est réalisé grâce à des battues à blanc organisées chaque année par les sociétés de chasse. Ces battues permettent de dénombrer le nombre de couples aux 100 ha. Un minimum de 25 à 30 personnes est requis pour chaque traque. Ces comptages sont réalisés par les chasseurs, préalablement formés par les techniciens.

Sur le périmètre Symbiose, 17 communes réalisent des comptages, soit 4 420 ha parcourus (14 % du périmètre d'étude).

- **Période de réalisation :**

Les comptages sont réalisés une fois par an au printemps sur chaque commune par les chasseurs



Association Symbiose :

03 26 04 75 09

www.symbiose-biodiversite.com - contact@symbiose-biodiverste.com

Suivi d'indice de reproduction des perdrix grises

- **Partenaire Symbiose :**

Le suivi de cet indicateur est réalisé par la Fédération Régionale des chasseurs de Champagne Ardenne



- **Objectif du suivi :**

L'objectif est d'estimer l'incidence du programme Symbiose sur une espèce d'intérêt cynégétique emblématique de la petite faune de plaine. L'étude consistera à suivre l'évolution interannuelle des populations de perdrix grises en fonction des mesures mises en place pour améliorer la biodiversité.

- **Méthodologie :**

L'indice de reproduction est le nombre de jeunes par poule. L'objectif est d'échantillonner un maximum d'oiseaux. Pour cela l'ensemble du territoire d'une commune peut être exploré. L'indice obtenu variant peu d'une commune à l'autre, celui-ci peut-être extrapolé aux communes voisines.

Sur le périmètre Symbiose, huit communes sont échantillonnées à raison de deux sorties par commune.

- **Période de réalisation :**

Les comptages sont réalisés après la moisson au levé du jour.



Association Symbiose :

03 26 04 75 09

www.symbiose-biodiversite.com - contact@symbiose-biodiverste.com

Suivi de la flore

- **Partenaire Symbiose :**

Le suivi de cet indicateur est réalisé par Jérémy Miroir, Botaniste

- **Objectif du suivi :**

L'objectif est de mettre en évidence et d'enregistrer les tendances d'évolution de la biodiversité floristique, en particulier de la flore commune, notamment face aux pressions qui s'exercent sur les milieux (artificialisation, fragmentation, eutrophisation...) afin d'évaluer et de suivre l'impact des activités humaines.

- **Méthodologie :**

Le suivi est réalisé dans quatre mailles de 2 x 2 km contenant chacune 8 points de suivi, soit au total 32 points sur l'ensemble du territoire d'étude Symbiose. Chaque point de suivi identifié correspond à une placette de 10 m². Chaque placette fait l'objet d'un relevé exhaustif de la flore présente.

- **Période de réalisation :**

Les observations sont réalisées sur deux passages, l'un printanier et l'autre estival avec au minimum deux mois et demi d'intervalle.



Crédit : J. Miroir

Association Symbiose :

03 26 04 75 09

www.symbiose-biodiversite.com - contact@symbiose-biodiverste.com